

**FICHE DE POSTE
PSYCHOLOGUE (GESTION DE LA DOULEUR)**

Elaborée par : H DELGUEL

Date de Création : 3/10/2022

Validée par : L.FRACHET

Date de mise à jour :

CADRE STATUTAIRE

Filière : PSYCHOLOGUE

Corps :

Catégorie :

Grade :

IDENTIFICATION DU POSTE

Site : Bâtiment C 1^{er} étage

Pôle : BAC

Centre de responsabilité :

Unité : GESTION DE LA DOULEUR

Horaires et rythme de travail : 50%

Horaire 9h30 / 16h30

REPERTOIRE DES METIERS DE LA FONCTION

PUBLIQUE HOSPITALIERE (RMFPH)

Famille : SOCIAL, ÉDUCATIF, PSYCHOLOGIE
ET CULTUREL

Sous-famille : PSYCHOLOGIE

Code Rome :

Code métier : 10P10

POSITIONNEMENT DU POSTE

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :

Médecin chef de service Unité DOULEUR (Dr GAVRIL)

Direction des Ressources Humaines

LIAISONS FONCTIONNELLES :

- Equipes pluridisciplinaires et médicales pour les projets de soins (IDE douleur, IDE du CLUD)
- Autres services hospitaliers
- Services sociaux, éducatifs, juridiques (MDPH, CDAPH, tribunal, université..) pour le travail de liaison
- Groupes de pairs (analyses de pratiques, collèges de psychologues)
- Réseaux de ville et associations (CMP, CMPP, médecins généralistes, médecins spécialistes, psychiatres psychologues libéraux ...) pour le suivi des patients

DEFINITION ET PREREQUIS :

DEFINITION :

Sous l'autorité administrative du directeur d'établissement et sous l'autorité fonctionnelle du chef de pôle, le psychologue conçoit, élabore et met en œuvre, de manière autonome, des actions préventives et curatives à travers une démarche prenant en compte la vie psychique des individus et des groupes,



et ce afin de promouvoir l'autonomie de la personne

Prérequis : Diplômes obligatoires pour accéder au métier

PREREQUIS :

Tous les diplômes qui ouvrent à la psychologie clinique à tous les âges de la vie.

DESS/MASTER 2 en psychologie clinique, psychopathologique, gérontologie clinique, enfance/adolescence, santé, psychosomatique, cognitivo-comportementale

Expérience conseillée pour l'exercer.

Formation douleur fortement recommandée : D.U douleur, D.I.U douleur : psychologie et psychopathologie

Formation intéressante conseillée : D.U, D.I.U soins palliatifs.

MISSIONS :

Sous l'autorité administrative du directeur d'établissement et sous l'autorité fonctionnelle du chef de service, le psychologue conçoit, élabore et met en œuvre, de manière autonome, des actions préventives et curatives à travers une démarche prenant en compte la vie psychique des individus et des groupes, et ce afin de promouvoir l'autonomie de la personne.

ACTIVITES PRINCIPALES :

Activités cliniques :

- évaluation psychologique, diagnostique psychologique et/ou psychopathologique, orientation thérapeutique
- participation au diagnostic médical douleur et à sa prise en charge
- collaboration à l'élaboration du projet thérapeutique tant dans l'activité clinique quotidienne que dans les RCP/synthèse
- activités psychothérapeutiques.

Activités institutionnelles :

- RCP/synthèse
- Bureau de pôle, réunion de service
- CME
- Clud et inter-clud
- Projet d'établissement, certification et PEP douleur
- Conseil éthique
- Réseaux douleur
- Collège des psychologues et inter-collège

ACTIVITES SPECIFIQUES :

- Ecoute empathique sans jugement
- Prise en considération du patient dans sa problématique douloureuse
- Détection du lien éventuel entre un évènement et le début des douleurs grâce à l'anamnèse
- Accompagnement du patient dans son interrogation et son cheminement dans sa prise en charge de la douleur (identification des besoins, du déclencheur, déculpabilisation, apport d'outils (PNL)



SAVOIR FAIRE REQUIS :

- Contribuer au diagnostic sur le fonctionnement psychique d'un patient.
- Participer au diagnostic médical douleur et à sa prise en charge
- Disposer d'outils spécifiques au patient douloureux
- Organiser et animer des groupes
- Ajuster la thérapeutique en fonction du patient et de son environnement familial
- Rédiger des notes cliniques ou des rapports d'activité
- Adapter sa pratique professionnelle aux situations rencontrées
- Observer, écouter et analyser la situation, le discours des personnes
- Faciliter les échanges et le lien entre les intervenants autour du patient douloureux

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE DU METIER:

Autonomie d'exercice et choix des modes d'intervention

Actualisation permanente des connaissances, travail sur son implication personnelle.